CRCC
COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
DE VERSAILLES ET DU CENTRE

Communiqué de presse
Le 13 novembre 2026

GESTION ASSOCIATIVE
La CRCC de Versailles et du Centre donne rendez-vous aux dirigeants associatifs d'Orléans le 13 novembre 2026

Comment bien gérer son association, exercer ses responsabilités et sécuriser son fonctionnement ? Le vendredi 13 novembre 2026, la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes (CRCC) de Versailles et du Centre donne rendez-vous aux dirigeants associatifs d'Orléans pour une conférence consacrée aux bonnes pratiques de gestion. Organisée en partenariat avec la Ville d'Orléans et le Club des Jeunes Experts-Comptables et Commissaires aux Comptes (CJEC) Centre, dans le cadre des Journées du bénévolat associatif, cette rencontre gratuite apportera des réponses concrètes aux enjeux de gouvernance, de gestion et de transparence financière des associations locales.

DIRIGER UNE ASSOCIATION : DES RESPONSABILITÉS QUI NE S'IMPROVISENT PAS

Acteurs essentiels de la vie locale, **les associations** reposent largement sur l'engagement de bénévoles qui, au-delà de leurs missions quotidiennes, doivent également **assumer des responsabilités administratives, juridiques et financières** parfois complexes. Gestion des ressources, obligations réglementaires, gouvernance, transparence financière : autant de responsabilités qui peuvent représenter un véritable défi pour des dirigeants bénévoles, pas toujours formés à ces enjeux.

Pour accompagner les responsables associatifs face à ces enjeux, **la CRCC de Versailles et du Centre poursuit son cycle de conférences "Gestion associative : actualités et bonnes pratiques"**, organisé en lien étroit avec les collectivités territoriales et le CJEC.

Le vendredi 13 novembre, de 17h à 19h, à la Maison des Associations d'Orléans, **Jean-Marc Leconte**, élu et commissaire aux comptes, représentant du Président de la CRCC de Versailles et du Centre et **Jérôme Masson**, Président du CJEC Centre, proposeront **un temps d'échange pédagogique autour de trois questions essentielles** :

- Comment bien appréhender ses responsabilités en tant que dirigeant associatif ?
- Quelles bonnes pratiques adopter pour mieux piloter son association ?
- Dans quelles situations faire appel à un commissaire aux comptes et quelle est sa valeur ajoutée ?



L'objectif : permettre aux dirigeants et responsables associatifs de mieux comprendre leurs obligations, de sécuriser leurs pratiques et de disposer de repères concrets pour exercer leurs missions avec confiance.

UN ENGAGEMENT DE PROXIMITÉ AU SERVICE DU TISSU ASSOCIATIF

Avec 119 450 associations actives sur son territoire, **la CRCC de Versailles et du Centre intervient au cœur d'un secteur essentiel à la vitalité économique et sociale locale**. Ses commissaires aux comptes exercent plus de 3 500 mandats auprès d'associations, fondations et fonds de dotation, contribuant à la fiabilité des comptes et à la confiance des partenaires et financeurs.

Au-delà de leurs missions de certification, les professionnels de la Compagnie régionale multiplient **les initiatives de sensibilisation** auprès des acteurs associatifs. En 2025, **11 conférences consacrées aux bonnes pratiques de gestion ont été organisées dans trois départements**, en partenariat avec les collectivités locales et le CJEC. Une dynamique qui se poursuit en 2026, avec la volonté de rendre les enjeux de gestion plus accessibles aux bénévoles et de les accompagner dans l'exercice de leurs responsabilités.

"*On ne devient pas dirigeant associatif parce que l'on est spécialiste de la gestion ou de la réglementation, mais avant tout parce que l'on souhaite s'engager pour une cause, un projet ou son territoire. Pourtant, ces responsabilités exigent aujourd'hui de véritables compétences. Notre rôle est d'apporter aux bénévoles des réponses concrètes et de les aider à exercer leurs missions avec confiance. C'est tout le sens de ces conférences de proximité, que nous déployons aux côtés des collectivités locales*", **souligne Emmanuel Cordier, Président de la CRCC de Versailles et du Centre.**



INFORMATIONS PRATIQUES :

Conférence "Gestion associative : actualités et bonnes pratiques"

VENDREDI 13 NOVEMBRE 2026, DE 17H À 19H

MAISON DES ASSOCIATIONS D'ORLÉANS
46 TER RUE SAINTE-CATHERINE, 45000 ORLÉANS

À propos de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes (CRCC) de Versailles et du Centre :
La Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles et du Centre (CRCC) est l'instance représentative des Commissaires aux comptes au niveau local. Le périmètre de la CRCC de Versailles et du Centre couvre 3 Cours d'Appel (Versailles, Bourges et Orléans) et 10 départements. Ce vaste territoire de près de 50 000 km2 occupe une position stratégique puisqu'il se déploie sur les bassins économiques de tout premier plan de l'ouest de la région Ile-de-France ainsi que la région Centre-Val de Loire. Cela représente un bassin de 7 millions d'habitants, 144 villes de plus de 10 000 habitants, 560 000 entreprises et 119 450 associations actives. Dotée de la personnalité morale, elle est administrée par un Conseil régional composé de 22 élus. Son rôle principal est la défense, la promotion et le respect des règles dans l'exercice du commissariat aux comptes. Elle est au service des professionnels, les accompagne et les guide dans leur exercice quotidien. La Compagnie Régionale veille également au respect des règles déontologiques, légales et réglementaires qui régissent la profession ainsi qu'aux diverses obligations professionnelles qui incombent à ses membres. En relais de la Compagnie Nationale (CNCC), elle entretient des liens directs et réguliers avec les professionnels, les pouvoirs publics et les régulateurs.

CONTACT PRESSE
Agence Giesbert & Mandin - Groupe Intelligible pour la CRCC de Versailles et du Centre
Léa Villot • 06 89 89 17 96 • l.villot@giesbert-mandin.fr